

Congés de Printemps 2017

Stage « Multi-sports Evasion » du 10 au 13 avril 2017

PROGRAMME

« 8 à 13 ans »

- Lundi 10 avril 2017 :** Randonnée + tir à l'arc au Tanet de 9h00 à 17h00 **(1) + (2)**
- Mardi 11 avril 2017 :** Randonnée à Gérardmer + luge d'été à la Schlucht de 10h00 à 17h00 **(1) + (2)**
- Mercredi 12 avril 2017 :** Randonnée + Parc Aventure au Schnepfenried de 10h00 à 17h00 **(1) + (2)**
- Jeudi 13 avril 2017 :** Escalade à Guebenschwihr + retour en V.T.C. de 10h00 à 17h00 **(1) + (3)**

(1) Transport en bus

(2) Activité payante

(3) VTC personnel en parfait état de fonctionnement. Le casque est obligatoire.

En cas de mauvaises conditions climatiques, d'autres activités seront proposées au gymnase Camille Sée - 40 avenue de l'Europe - à Colmar.

ORGANISATION

- Date :** du 10 au 13 avril 2017
- Horaires :** lundi 10 avril 2017 : de 9h00 à 17h00
mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 avril 2017 : de 10h00 à 17h00
- Repas :** tiré du sac
- Lieu de rendez-vous et de retour :** patinoire de Colmar
- Age :** 8 à 13 ans
- Nombre de places :** 24
- Frais d'inscription :** **ces frais sont à régler le jour de l'inscription**
➤ 22, 80 €
- Frais d'activité :** **ces frais sont à régler le jour de l'activité**
- Tir à l'arc ➤ 12, 00 €
 - Luge d'été ➤ 15, 00 €
 - Parc Aventure ➤ 15, 30 €
- Inscription :** le talon-réponse ci-joint devra impérativement être enregistré **directement** à la Direction des sports de la Ville de Colmar (2^{ème} étage de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de Ville – bureau n° 815) **du 27 mars au 7 avril 2017** et non par courrier.
- Assurance :** l'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à l'organisation du stage ; c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre le participant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien tous les accidents liés à la pratique du sport.
- "En dehors des plages horaires d'activités (lundi de 9h00 à 17h00, mardi, mercredi et jeudi de 10h00 à 17h00), les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité.**

**Partie à remplir OBLIGATOIREMENT et à conserver par l'intéressé(e)
après oblitération par la Ville de Colmar**

Inscription au stage « Multi-sports Evasion » du 10 au 13 avril 2017

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise
mon enfant (nom et prénom)
né(e) le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Multi-sports Evasion » du 10 au 13 avril 2017

Adresse :
Tél. privé : Tél. professionnel :
Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les
dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon
enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement de la somme de **22.80 €** en espèces chèque

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « T.P.M. Colmar »

Signature obligatoire des parents :

 -----

Partie à conserver par la Direction des sports

Inscription au stage « Multi-sports Evasion » du 10 au 13 avril 2017

Je soussigné(e) (nom et prénom) autorise
mon enfant (nom et prénom)
né(e) le de sexe (M ou F) à participer au stage :

« Multi-sports Evasion » du 10 au 13 avril 2017

Adresse :
Tél. privé : Tél. professionnel :
Tél. Portable :

J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les
dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon
enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : Paiement de la somme de **22.80 €** en espèces chèque

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « T.P.M. Colmar »

Signature obligatoire des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

| | | |
|---------------------|---------------------------------------|----------------|
| Tir à l'arc | 6, rue d'Ampfersbach TANET | 06 85 97 78 98 |
| Parc Aventure | SCHNEPFENRIED | 06 98 22 07 00 |
| Luge d'été | Col de la Schlucht | 03 29 63 11 38 |
| Patinoire de COLMAR | 15 rue Robert Schuman 68000 COLMAR | 03 89 80 09 05 |

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mairie de Colmar

Direction des sports

1, place de la Mairie

Bureau 815

Tél. : 03 89 20 67 97 ou 03 89 20 67 93